

RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ AU POSTULAT BIDLINGMEYER ET CONSORTS « UN PLAN D'ACTION 2023 – 2026 POUR DES INFRASTRUCTURES PERMETTANT LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES EN EXTÉRIEUR ET ENGLOBANT TOUTES LES TRANCHES DE LA POPULATION »

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Dans sa séance du 13 décembre 2022, votre Conseil a accepté le postulat de Monsieur le Conseiller Damien Bidlingmeyer et l'a renvoyé à la Municipalité. Ce postulat invite à la Municipalité à présenter un plan d'action pour des infrastructures permettant une activité physique à l'extérieur, notamment pour les jeunes et les seniors.

1 INTRODUCTION

La promotion d'activités physiques libres et accessibles constitue un axe essentiel de la politique communale en matière de santé publique, de cohésion sociale et de qualité de vie. Le programme de législature mentionne d'ailleurs explicitement dans le chapitre « Qualité de vie, Une ville pour toutes et tous » au chapitre « Promouvoir le sport et la santé », entre autres : « Remettre en état le parcours santé » et « Rénover les places de jeux, le skate park et installer un street park ».

Dans la continuité de sa stratégie de développement durable et de ses objectifs en faveur de la mobilité douce et des espaces publics conviviaux, la Municipalité souhaite encourager les pratiques sportives de proximité, sans barrières économiques ni contraintes d'accès.

2 RÉPONSE AU POSTULAT

2.1 OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

La Municipalité entend développer des espaces sportifs ouverts à tous et toutes, accessibles gratuitement et implantés de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire communal.

Ces aménagements visent à :

- Favoriser la pratique autonome et régulière d'activités physiques pour toutes les générations, en proposant des équipements adaptés aux capacités et aux besoins de chacun ;



- Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels en encourageant les rencontres spontanées, les usages partagés et la convivialité dans l'espace public ;
- Valoriser les espaces verts et publics comme lieux de rencontre et de santé en les transformant en lieux de santé, de détente et de bien-être, tout en préservant leur biodiversité ;
- Promouvoir la mobilité douce, en intégrant ces infrastructures dans un maillage cohérent de chemins piétons et cyclables permettant un accès facile, sûr et durable ;
- Contribuer à la vitalité du centre-ville en développant des espaces attractifs qui participent à la dynamique économique et culturelle locale, tout en renforçant l'image et le rayonnement communal ;
- Encourager l'inclusion et l'égalité d'accès, en veillant à ce que les aménagements soient pensés pour une utilisation par toutes et tous, y compris les personnes à mobilité réduite ou présentant des besoins spécifiques ;
- Optimiser l'usage du domaine public en diversifiant les fonctions des espaces sportifs (sport, détente, sociabilité, animations locales) ;
- Intégrer une dimension environnementale forte, en privilégiant des matériaux durables, des installations à faible impact écologique et une gestion responsable de l'entretien ;
- Favoriser l'animation locale et associative, en offrant des lieux permettant l'organisation d'activités encadrées, d'événements sportifs ou de campagnes de sensibilisation à la santé ;
- Répondre à l'évolution des pratiques sportives contemporaines, notamment les sports libres (fitness extérieur, street workout, pumptrack, jeux de ballon libres, etc.) en garantissant une offre diversifiée et adaptable.

2.2 PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

Plusieurs études ont été lancées afin d'enrichir l'offre d'activités physiques en plein air sur le territoire communal :

1. Création d'un parcours de type "Vita" au Bois des Vernes, permettant une pratique sportive dans un cadre naturel, avec des stations variées adaptées à tous les niveaux. Un préavis municipal sera déposé cet automne pour une demande de crédit.
2. Aménagement d'un parkour park à proximité du Château, combinant promenade, exercices de renforcement musculaire et détente, dans un environnement historique et accessible.
3. Conception d'un nouveau skate park afin de répondre à la forte demande des jeunes pratiquants et d'offrir une infrastructure moderne, sécurisée et conforme aux normes actuelles. Les études techniques seront reprises début 2027, en fonction de l'avancée des travaux du chauffage à distance.
4. Installation d'un espace de fitness urbain, dit « street workout » destiné à favoriser la pratique spontanée et à encourager un mode de vie actif. Cet espace sera conçu pour répondre aux besoins de différents publics et encourager l'activité physique libre, tout en s'intégrant harmonieusement dans son environnement.
5. Mise en place d'une station de 8 casiers connectée, au parc des Eaux. Ce dispositif innovant permet d'emprunter du petit matériel sportif en toute simplicité grâce à une application mobile. Cette solution connectée vise à faciliter l'accès au sport (basket, badminton, élastiques, balles, etc...) en rendant le matériel



disponible gratuitement en libre-service de manière flexible et autonome. Le coût de cette installation sera mis au budget 2027.

6. La Commune a été approchée par Enfance & Jeunesse, association intercommunale de Rolle et environs, dans le cadre d'un prochain préavis portant sur la rénovation de l'anneau d'athlétisme du Martinet. Ceci permettra de remettre à niveau une infrastructure importante tant pour le sport scolaire, associatif que public. La Municipalité soutient ce projet.

Dans le cadre de ces études, la Municipalité a mené un travail de consultation des jeunes et des pratiquants des différentes activités en question, afin de mieux comprendre leurs besoins, leurs usages réels et leurs attentes. Cette approche participative permet d'adapter les projets à la réalité du terrain et d'intégrer les points de vue de celles et ceux qui fréquentent déjà ces espaces ou qui les fréquenteront à l'avenir. Ces échanges constructifs se poursuivront tout au long des différentes étapes de chaque projet, afin de garantir que les aménagements réalisés correspondent pleinement aux pratiques et aux aspirations de la population.

Des études de faisabilité et d'intégration sont en cours afin d'assurer la cohérence de ces installations, leur durabilité, ainsi que leur intégration harmonieuse dans le paysage urbain et naturel.

3 CONCLUSIONS DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité est déterminée à poursuivre ces démarches et à renforcer l'accès libre aux activités physiques extérieures. Ces projets s'inscrivent dans une vision globale d'aménagement du territoire, où le sport, la santé, la nature et la convivialité coexistent en harmonie.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité prie Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de prendre acte de la présente réponse et les invite à bien vouloir l'approuver.

Approuvé par la Municipalité le 25 février 2026

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

